

LYON FIGARO

NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT.

DISTINCTIONS *Six entrepreneurs rhônalpins à l'honneur*

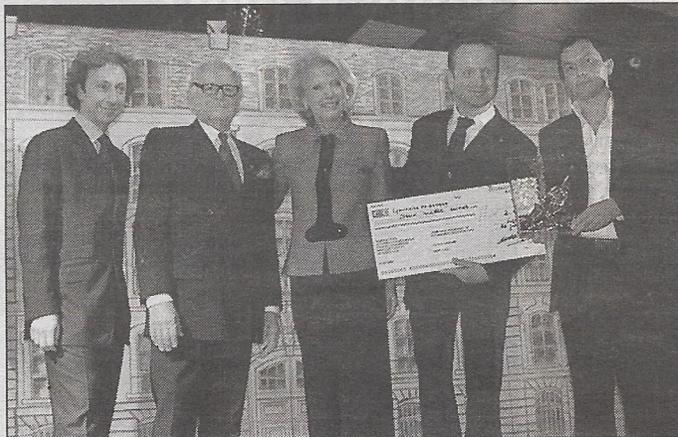
La prime au savoir-faire

Pascal Auclair

Studio 1, le nouvel endroit branché des amateurs d'afterworking, dans le septième arrondissement, était hier soir le cadre de la cérémonie de remise des premiers Trophées du Savoir-Faire, à l'initiative de Monique Raimond, épouse de l'ancien ministre des Affaires étrangères, Jean-Bernard Raimond, et présidente-fondatrice de l'association Rayonnement des Savoir-Faire. "L'objectif était de créer une manifestation à la frontière de la sauvegarde du patrimoine régional et du soutien aux artisans et PME (1)", rappelle la conseillère municipale de Lyon, qui confie avoir reçu près d'une centaine de dossiers de candidature, "parfois très touchants". Un résultat qualifié de "très satisfaisant" par Monique Raimond, d'autant que l'association a été fondée il y a moins d'un an.

En présence de nombreuses personnalités institutionnelles, économiques et artistiques, dont Stéphane Bern, Pierre Cardin, Bernard de la Villardière, et Maryline Bellieud-Vigouroux (présidente de l'Institut Mode-Méditerranée de Marseille)... six entrepreneurs ont vu "leur capacité à l'innovation, à la création ou à la performance au service du savoir-faire lyonnais" récompensée.

Dans la catégorie "métiers d'art et décoration", qui a enregistré le plus de candidatures, Jean-Paul Camus, (CVS Camus), souffleur de verre à Brignais, a été plébiscité, de même



Dans la catégorie "mobiliier et ameublement", les créateurs de mobiliier lyonnais Pierre Dubois et Aimé Noury (Les Héritiers) ont été plébiscités. (Photo L. Cerrino)

que les créateurs de mobiliier lyonnais Pierre Dubois et Aimé Noury (Les Héritiers) dans la catégorie "mobiliier et ameublement".

Maître confiturier à Longes, Philippe Bruneton (Les Saisons de Rosalie) a inscrit son nom au palmarès des "métiers de bouche", de même que le réputé chausseur lyonnais Jean-Christophe Baltayan dans la catégorie "cuirs et peaux". Le nom de Gisèle Declerieux, à la tête de la société éponyme, a fait briller la bijouterie-joaillerie lyonnaise. Enfin, dans la catégorie "textile", les dessins de Serge Maury (Cachemire et Fleurs) ont conquis les membres du jury.

Chaque lauréat a reçu un trophée réalisé par le médailleur-graveur Nicolas Salagnac, ainsi qu'un chèque de 2 000 euros et un accompagnement d'un an par trois cabinets-conseils

lyonnais en communication, commerce international et Internet.

"Ces trophées viennent récompenser le travail de terrain quotidien de ces artisans et petites PME lyonnais. Si la réputation de Lyon n'est plus à faire dans le textile ou les métiers de bouche, beaucoup d'autres artistes contribuent à la renommée de la ville sans en retirer toujours la notoriété qu'ils méritent", a souligné Monique Raimond. La présidente de l'association entend pérenniser l'événement et même l'ouvrir à d'autres horizons, avec la perspective d'organiser, dès l'an prochain, un challenge interrégional et européen.

(1) Le concours était réservé aux entreprises, industrielles ou artisanales, réalisant moins de 5 millions d'euros de chiffre d'affaires.